

Identification de l'hôpital
Grand Hôpital de Charleroi
S Joseph, S Thérèse, IMTR, ND, RF

Patient : WERY, PRISCILLIA
RUE DE VELROUX 3
B-4347 FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

Avenue du Centenaire 73
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Numéro I.N.A.M.I. : 7/10010/30/000

Numéro BCE : 0894384837

Téléphone : 071/10.80.00

WERY, PRISCILLIA

RUE DE VELROUX 3

B-4347 FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

Numéro de facture : 224970274

Date de facture : 30/11/2022

Date d'envoi : 26/12/2022

Numéro de dossier : 0004855299

Date de naissance : 13/07/2004

Mutualité : 134/04071332232 (110/110)

Soins du : 2/11/2022

au : 17/11/2022

Communication:

Toutes les prestations médicales (ou paramédicales) sont facturées par l'hôpital, le patient ne peut recevoir d'autre facture que celle établie par l'hôpital. Exceptionnellement, des facturations complémentaires, pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation, ou des rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations : adressez-vous à votre mutuelle ou à l'hôpital.

1. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)	Stat. Disp. (1)	Admission	Date	Code (4)	Nbre	A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Honoraires remboursables								

T

						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Honoraires entièrement à charge de la mutualité						59,73		
Honoraires partiellement à charge de la mutualité								
BIOLOGIE CLINIQUE								
Demandé par : JENNES, SERGE								
	C	0019335142	10/11/22	592911	1	23,72	8,70	
	C	0019316091	3/11/22	593014	1	23,78	12,96	
	C	0019354194	17/11/22	593014	1	23,78	12,96	
CONSULTATIONS ET VISITES								
	C	0019308978	2/11/22	109012	1	3,12	1,04	
	C	0019347346	15/11/22	105652	1	10,69	12,00	
	C	0019354194	17/11/22	105652	1	10,69	12,00	
Demandé par : HANS, NADINE								
	C	0019335142	10/11/22	105652	1	10,69	12,00	
Demandé par : ISACU, CIPRIAN								
	C	0019322113	7/11/22	424631	1	2,82	0,93	
	C	0019308978	2/11/22	424631	1	2,82	0,93	
Demandé par : HANS, NADINE								
	C	0019328701	8/11/22	424631	1	2,82	0,93	
	C	0019335142	10/11/22	424631	1	2,82	0,93	
	C	0019354194	17/11/22	424631	1	2,82	0,93	
Sous-total 1 - Honoraires des prestataires de soins						180,30	76,31	0,00

T

						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
2. Pharmacie : médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux								
						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
2.1. Médicaments								
Médicaments remboursables								
Montant médicaments en partie à charge du patient								
FLAMMAZINE CREME POT 500 G 1 %	0019322113	7/11/22	0707216	100	15,02	5,00		
Médicaments non remboursables								
MINIPLASCO PHYSIO 10 ML	0019322113	7/11/22	0819094	3		1,16		
BACTROBAN POMM NASALE 3 G 2 %	0019354194	17/11/22	1036466	2		19,20		
ISO-BETADINE DERMIQUE MP 10 ML	0019322113	7/11/22	1080233	1		0,64		
ISO-BETADINE DERMIQUE MP 10 ML	0019328701	8/11/22	1080233	1		0,64		
HIBIDIL MINIPLASCO 50 ML UD	0019322113	7/11/22	1160597	3		5,71		
ISO-BETADINE GEL 100 G	0019308978	2/11/22	1522010	100		6,80		
ISO-BETADINE GEL 100 G	0019322113	7/11/22	1522010	100		6,80		
FUCICORT LIPID CREME 30 G	0019322113	7/11/22	3007960	30		16,03		
2.2 Produits parapharmaceutiques								
COMPR. STERILE 10X10	0019308978	2/11/22	7799976	1		0,20		
COMPRESSE STERILE 90	0019308978	2/11/22	7799976	4		1,48		
JELONET 15CMX2M (1M)	0019308978	2/11/22	7799976	1		10,55		
VELPEAU 90GR 20CMX4M	0019308978	2/11/22	7799976	1		3,98		
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0019308978	2/11/22	7799976	1		0,34		
COMPRESSE STERILE 90	0019322113	7/11/22	7799976	2		0,74		

T

					A charge	A charge	Supplément
					de la	du	(3)
					mutualité	patient (2)	
PETIT PANSEMENT (3M)	0019322113	7/11/22	7799976	1		1,93	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0019322113	7/11/22	7799976	1		2,68	
JELONET PARAFF.10X10	0019322113	7/11/22	7799976	4		4,08	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0019322113	7/11/22	7799976	2		0,68	
COMPR. STERILE 10X10	0019328701	8/11/22	7799976	2		0,40	
PETIT PANSEMENT (3M)	0019328701	8/11/22	7799976	1		1,93	
COMP.ABDO XRAY 40X70	0019328701	8/11/22	7799976	1		2,60	
VELPEAU 90GR 20CMX4M	0019328701	8/11/22	7799976	2		7,96	
COMPR. STERILE 10X10	0019335142	10/11/22	7799976	2		0,40	
JELONET PARAFF.10X10	0019335142	10/11/22	7799976	4		4,08	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0019335142	10/11/22	7799976	3		1,02	
COMPRESSE GAZE 05X5	0019354194	17/11/22	7799976	2		0,40	
JELONET PARAFF.10X10	0019354194	17/11/22	7799976	4		4,08	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0019354194	17/11/22	7799976	2		0,68	
OPSITE 15X28 REF 498	0019354194	17/11/22	7799976	1		2,23	

=====
Sous-total 2 - Pharmacie | 15,02 | 114,42 | 0,00 |
=====

					A charge	A charge	Supplément
					de la	du	(3)
					mutualité	patient (2)	
5. Frais divers	Admission	Code	Nombre				
FIXOMULL 15CM	17/11/2022	0019354194	20196	1		0,50	

=====
Sous-total 5 - Frais divers | 0,00 | 0,50 | |
=====

T

	A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
TOTAUX	195,32	191,23	0,00
TOTAL à payer par le patient			191,23
Solde à payer par le patient au compte :	BE74 7955 6816 9607 BIC : GKCCBEBB		191,23
	AVEC LA COMMUNICATION STRUCTUREE +++622/4970/27427+++		

- (1) Conventiionné (C) : le dispensateur est lié aux tarifs fixés dans une convention.
 Partiellement conventionné (PC) : le dispensateur est certains jours lié aux tarifs fixés dans la convention.
 Le dispensateur ou l'hôpital peuvent vous donner plus d'informations à ce sujet.
 Non conventionné (NC) : le dispensateur n'est pas lié aux tarifs fixés dans une convention.
- (2) La rubrique "A charge du patient" comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des "autres montants" (rubriques "Frais divers" et "Autres fournitures") et montants entièrement à charge du patient pour lesquels la TVA est due (montants hors TVA)
- (3) Supplément : est facturé en plus du montant officiel des honoraires. Ces montants peuvent être facturés par des médecins non-conventionnés ou partiellement conventionnés et sont entièrement à charge du patient.
- (4) Vous pouvez trouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données "Nomenclature" disponible sur le site web de l'INAMI : <http://www.inami.fgov.be>.

T

=====|

Modalités de paiement :

Toute somme due non payée dans les 15 jours de la date de réception de la facture sera majorée de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 15% de la dite somme avec un minimum de 20 euros.

Ce montant majoré est productif d'intérêts de plein droit et sans mise en demeure au taux légal autorisé par la loi, chaque mois entamé étant considéré comme un mois complet.

Toute somme due et non contestée par le Service Financier Patients qui ne serait pas remboursée au patient à l'issue d'une période de 15 jours à dater de la réclamation écrite lui donnera droit à une indemnité forfaitaire de 15% de la dite somme avec un minimum de 20 euros.

En cas de litige, seuls les tribunaux de Charleroi sont compétents.

0 3

1 9 1 , 2 3

WERY, PRISCILLIA
RUE DE VELROUX 3
4347 FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

T

B E 7 4 7 9 5 5 6 8 1 6 9 6 0 7

G K C C B E B B

GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
AVENUE DU CENTENAIRE 73
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

+ + + 6 2 2 / 4 9 7 0 / 2 7 4 2 7 + + +